



NUMERO 8 – SEPTEMBRE 2020



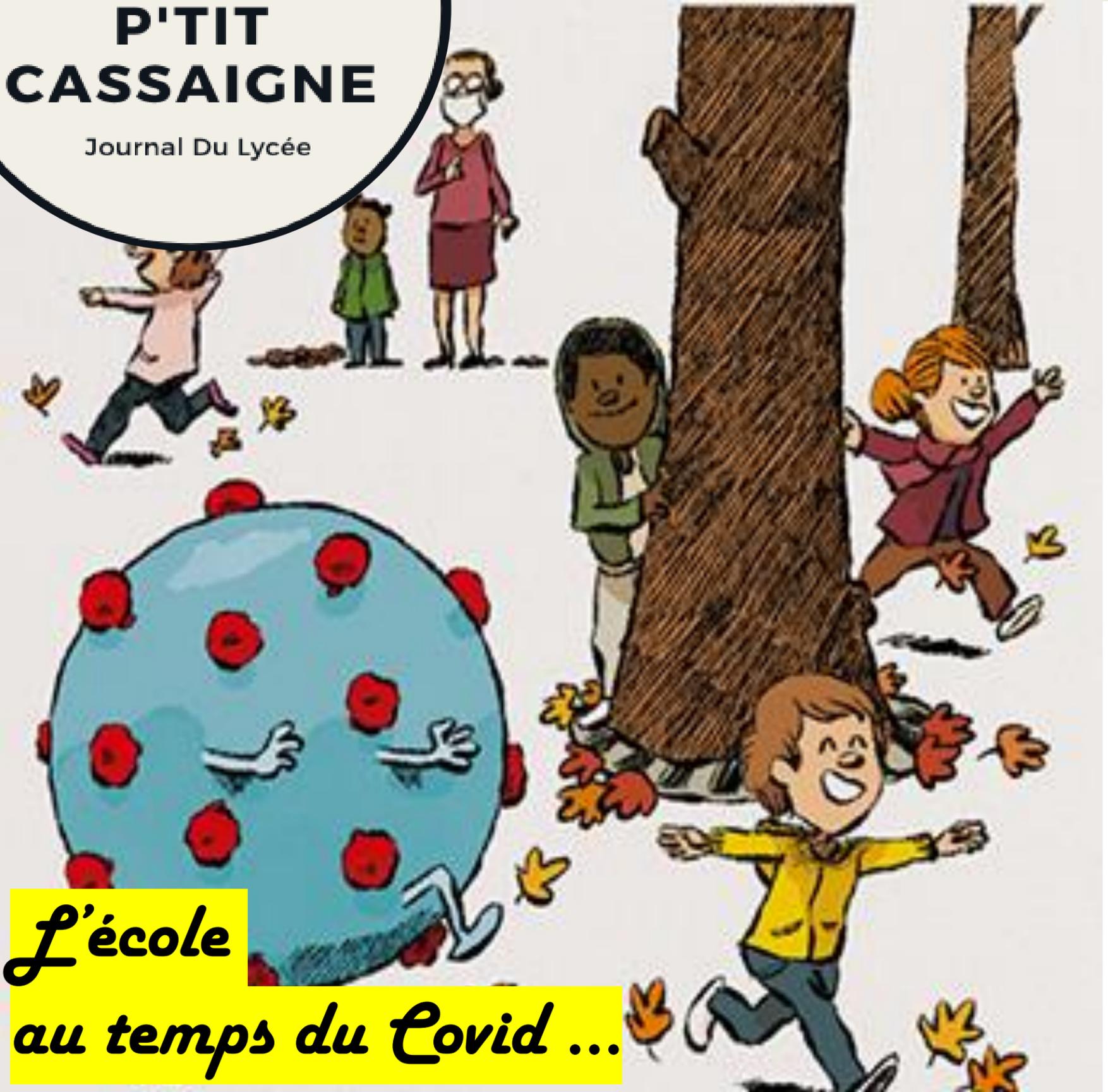
Groupe scolaire
Jean Cassaigne

n° 8



P'TIT CASSAIGNE

Journal Du Lycée



**L'école
au temps du Covid ...**



Procès Charlie Hebdo



Mutilations d'équidés



Les réseaux sociaux



L'école dans le monde



LA RUBRIQUE DU BDL...

JULIETTE LORSERY – TERMINALE C

L'ensemble de l'équipe du BDL vous souhaite une bonne et heureuse rentrée 2020 !



Chers élèves, Chers professeurs, Chers lecteurs,

Le lycée a rouvert ses portes pour cette nouvelle année scolaire 2020-2021.

Alors que certains entament leur dernière année scolaire avant les études supérieures, d'autres arrivent à peine et découvrent un nouvel établissement, de nouvelles habitudes, de nouvelles personnes.

Le Coronavirus est toujours présent ce qui ne nous permet pas de travailler dans de bonnes conditions de travail, avec le port du masque notamment. Mais, il reste très important, malgré tout, de respecter l'ensemble des gestes barrières afin de vaincre la pandémie du Covid-19. En effet, c'est grâce aux efforts et à la mobilisation de chacun d'entre nous que nous parviendrons à un retour à la normale.

Nous vous souhaitons quand même une très bonne année scolaire 2020-2021, pleine de réussite pour chacun d'entre vous et en espérant, sincèrement, qu'elle puisse retrouver ses aspects habituels très rapidement.

C'est ainsi que nous vous proposons la première édition du Journal du Lycée pour cette nouvelle année scolaire. En espérant qu'il vous plaise.

Bonne lecture,

L'équipe BDL



Bdl_Jeanca

JcJournal



Groupe scolaire Lycée Jean Cassaigne



Site de l'établissement scolaire Jean Cassaigne



SOMMAIRE

REPORTAGE « LA RENTREE AU LYCEE JEAN CASSAIGNE »

Les tenants et aboutissants du reportage vidéo « spécial rentrée ».

Page 2

L'ECOLE AU TEMPS DU COVID

Une rentrée, qui se veut la "plus normale possible" néanmoins placée sous le signe du Covid-19.

Page 3

L'ECOLE DANS LE MONDE ET DANS LE TEMPS

L'école et ses représentations au fil des ans et à travers différents pays.

Page 4

LES RESEAUX SOCIAUX, ON EN DIT QUOI ?

Comment utiliser les réseaux sociaux à bon escient ? Correctement ?

Page 6

LE PROCES DES ATTENTATS DE CHARLIE HEBDO ET DE L'HYPER CACHER

Retour sur les procès.

Page 7

MUTILATION D'EQUIDES EN FRANCE

Des chevaux mutilés voir tués. Une affaire peu commune...

Page 9

RUBRIQUE METIER

Présentation de la rubrique.

Page 11

RUBRIQUE LITTERAIRE

Un point littérature.

Page 12

RUBRIQUE CINEMA

Un point cinéma.

Page 13

RETOUR SUR...

La rentrée au Lycée Jean Cassaigne

LOUISE PAUNOVIC – PREMIERE A

La création d'un Journal Télévisé au sein de l'Etablissement Jean Cassaigne



© Clubdelapresse30.fr

Notre projet de Journal Télévisé :

Nous avons décidé de créer ce journal télévisé afin d'explorer toutes les dimensions du journalisme. Il nous paraissait logique de prendre ce chemin là après la création du journal papier.

Ce reportage télévisé est un projet à l'année que nous essaierons de renouveler tous les mois à partir de sa lancée.

Pour le premier numéro de ce reportage télé nous avons décidé de nous orienter sur « la rentrée un peu spéciale au lycée Jean Cassaigne. »

Pourquoi ?

Pour intéresser un peu plus la communauté éducative, pour rendre plus vivant l'atelier journalisme. Et explorer toutes les facettes du journalisme. Nous espérons toucher une partie de l'établissement avec ce format vidéo peut être plus attractif que le format papier.

Quel public visé ?

Plutôt les élèves car nous sommes dans une génération très numérique et nouvelles technologies. Nous essayons de nous adapter à ce public pour les intéresser.

Comment ?

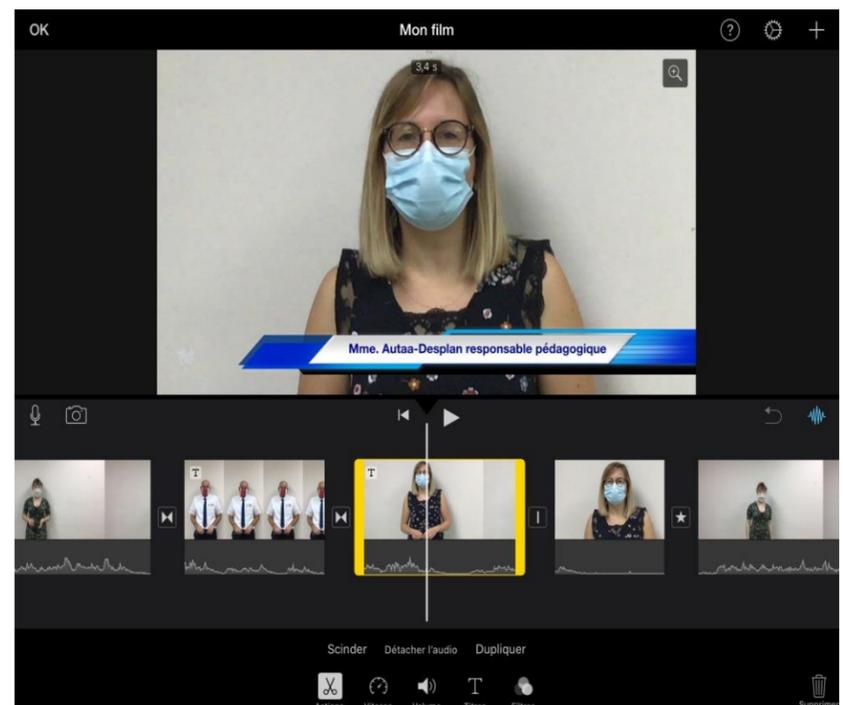
A travers des interviews, des projets éducatifs et grâce à des outils de choix présents sur notre tablette.

Les étapes de création :

Il a fallu trouver un projet sur lequel orienter notre journal télévisé. Choisir les personnes à interroger et créer un questionnaire pertinent. Nous avons établi un sketch pour les passages de divertissement. Puis il a fallu procéder au montage vidéo sur l'application I.movie et aux réglages divers.



© Vecteezy



© Tablette Louise Paunovic – application I.movie



© Clubic



© Vecteezy


L'ECOLE AU TEMPS DU COVID...
Une rentrée particulière marquée par le Covid-19
JULIETTE LORSERY – TERMINALE C

Malgré le contexte actuel, nous vous souhaitons une bonne rentrée 2020-2021 !

Après une (très) longue période de confinement et donc de cours en télétravail pour l'ensemble de la population, le retour à l'école a été effectué pour tous les élèves et étudiants français en ce début de mois. Cependant, contrairement aux années précédentes, il s'agit d'une rentrée scolaire particulière car elle est marquée par le Covid-19 et donc, l'ensemble des mesures sanitaires nécessaires. Entre les gestes barrières et le port du masque obligatoire dans toute l'enceinte du lycée, élèves, professeurs et personnels sont mis à rude épreuve.

Ces mesures sanitaires, notamment le port du masque, vont sans aucun doute perturber l'enseignement. Pour élèves et professeurs, le port du masque est désagréable, cela rend la voix moins audible et cela peut même poser des problèmes de concentrations, maux de têtes ou encore des irritations oculaires.

Le port du masque peut également causer des problèmes d'apprentissage, ou un apprentissage plus lent, et une augmentation de la fatigue.

Cette année scolaire s'annonce donc particulièrement compliquée et incertaine : en effet, chaque jour, le nombre de cas augmente en France et de nouvelles écoles ferment leurs portes. Nous ne sommes donc pas à l'abri de voir les portes de notre établissement scolaire se fermer un jour.

C'est pourquoi, il faut continuer à appliquer les gestes barrières avec le plus de rigueur possible : même si c'est difficile, il faut porter le masque *correctement*, se laver les mains – à l'eau et au savon ou avec du gel hydro alcoolique – au minimum en arrivant au lycée, en quittant le lycée et avant de manger, éviter les contacts physiques, etc.

Nous avons conscience qu'il n'est pas évident de respecter tout cela au quotidien, mais c'est ensemble et grâce à la mobilisation de chacun d'entre nous qu'il sera possible de venir au bout de cette pandémie, ou du moins retourner à une vie plus normale.

Nous comptons sur vous !



© Infodujour.fr



© La Gazette des Communes



L'école dans le monde et dans le temps

LOUISE PAUNOVIC – PREMIERE A

L'école en Chine :

En Chine (voir en Asie), l'école mise surtout sur l'excellence et la compétition. En effet les écoles sont très sélectives.

En Chine, les enfants commencent l'école à sept ans pour deux semestres d'études. Les cours enseignés sont les cours de chinois, de mathématiques, d'éducation physique et sportive, de musique, d'arts plastiques, de sciences naturelles et d'éducation civique, morale et société. L'anglais comme seconde langue est introduite à la classe de Niveau 2 (équivalent CE1).

Dans toutes les écoles primaires en Chine, les élèves assistent à une cérémonie du lever du drapeau tous les lundi matin et sont obligés de porter l'uniforme de leur école ce jour-là.

Les écoles secondaires de la république populaire de Chine sont divisées en deux parties, les niveaux *junior* (collège) et les niveaux *senior* (lycée).

- Le niveau *junior* (collège) compte 3 niveaux et débute vers l'âge de 12 ans ;
- Le niveau *senior* (lycée) compte 2 à 3 niveaux et débute vers l'âge de 15 ans.

Le programme comprend des cours de chinois, de mathématiques, de physique, de chimie, d'anglais (d'autres langues comme le russe, le coréen, le japonais sont enseignées dans certaines régions), d'histoire, de géographie, de politique, de sciences, de musique, d'arts, de technologie, éducation physique et d'éducation civique et société.

Le cursus est le même qu'en France :
maternelle -> primaire -> collège -> lycée -> université.



© Capital.fr

L'école en Russie :

Le système éducatif russe dépend principalement de l'État et l'éducation en Russie est contrôlée par le Ministère de l'enseignement et de la science.

Depuis le système soviétique, l'instruction est obligatoire et gratuite de 7 ans à 16 ans. À l'âge de 6 ans, les enfants entrent en 1re (0-ème) classe, et à 14-15 ans alors qu'ils sont en 9e, ils passent en fin d'année scolaire un examen de mathématiques, de russe et deux autres matières au choix.

La maternelle équivaut au jardin d'enfant (2-6 ans) puis vient la primaire CP, CE 1,... (similaire à la France) ensuite vient le secondaire qui regroupe l'équivalent chez nous du collège et du lycée.



© Teremok.fr

L'école au Québec :

L'éducation au Québec comporte principalement quatre niveaux d'enseignement : l'enseignement préscolaire-primaire, secondaire, collégial et universitaire.

Nous allons nous concentrer sur l'éducation au secondaire (Les élèves de 12 ans à 17 ans ou à 18 ans). Il y a cinq niveaux au secondaire : secondaire 1, secondaire 2, secondaire 3,... à

la fin du secondaire 5 les élèves obtiennent le DES (Diplôme d'Etudes Secondaire : l'équivalent du bac en France).



Les matières enseignées sont le français, les maths, sciences numériques, littérature anglaise, E.P.S., histoire et espagnol.

Les élèves ont un choix de profil et un choix d'art (équivalent à nos options). Les arts sont beaucoup plus encouragés au Québec et l'utilisation d'Ipod ou d'ordinateur est plus courant là-bas.

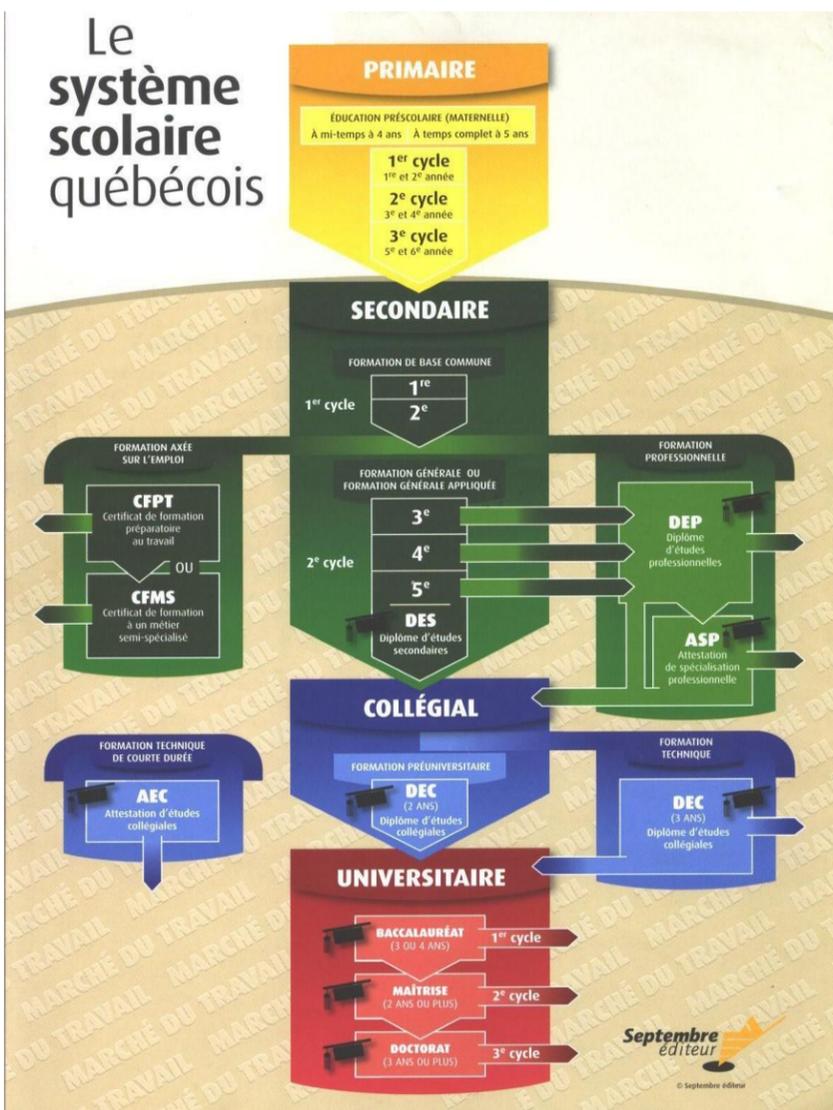
L'école au Burkina Faso :

Le système scolaire burkinabè est en majorité public, laïc, et il est obligatoire dès l'âge de 6 ans jusqu'à 16 ans.

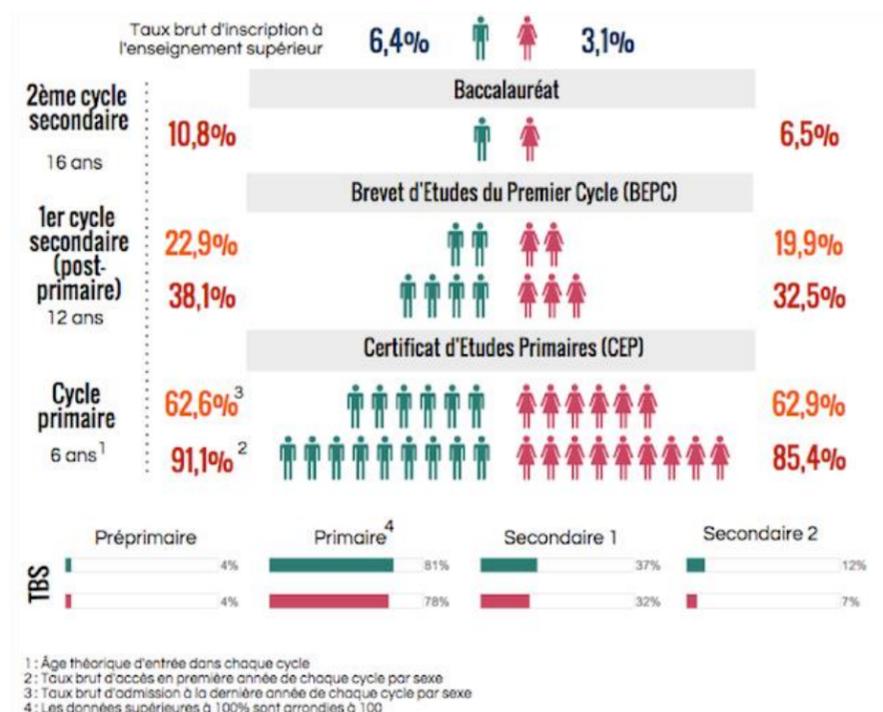
Le taux de scolarisation dans le primaire est passé de 60% au début des années 2000 à 88% en 2019.

Des plateformes en ligne de formation supérieure se sont aussi créées dans le pays, regroupant les formations de Bac+2, BTS, DTS Licence, Bachelor, Maîtrise (Master), MBA et Doctorat, Certificats d'Expertise, de Spécialisation, de qualification d'universités et de grandes écoles en Afrique et en Europe.

Le taux d'alphabétisation chez les femmes est d'environ 33% et chez les hommes de 47%.



© Ecole St Luc_CSDM.ca



© Pasesc-Confemen



© Les p'tits mots-dits



Les réseaux sociaux : on en dit quoi ?

NINA FAYET – PREMIERE A

Pour commencer, l'utilisation naïve des réseaux sociaux peut engendrer des conséquences émotionnelles, financières mais aussi juridiques et mener, dans certains cas, à la divulgation ou propagation de vos données personnelles.

Les enfants et adolescents courent déjà un risque sur les réseaux sociaux, mais les adultes, les pouvoirs publics, les banques et même les grandes entreprises Web ne sont pas à l'abri des risques.

Les réseaux sociaux sont plus populaires que jamais. Sur les quelques 3,43 milliards d'utilisateurs Internet dans le monde, **2,28 milliards de personnes** (donc environ presque un tiers de la population mondiale) visitent régulièrement les réseaux sociaux (une tendance en hausse). Plateforme qui enregistre le plus grand nombre de clics mensuels, Facebook est en tête du peloton et célèbre une double victoire parmi les utilisateurs d'appareils mobiles avec sa filiale WhatsApp.

Ensuite, les jeunes sont particulièrement vulnérables à devenir **dépendants d'Internet** : dans une phase de la vie où les contacts sociaux jouent un rôle important pour l'estime de soi et l'identification, les likes et demandes d'amis conduisent à passer de plus en plus de temps devant son écran.

Tout comme lors de la dépendance aux jeux, le corps libère des **endorphines** et l'exaltation ne peut être ressentie que pendant une fraction de seconde, lorsque l'alarme du message clignote et annonce des messages possibles de la part d'« amis » ou promet une évaluation positive de son propre message. Cependant, dès que le smartphone est hors de vue pendant un certain temps, de nombreuses personnes commencent à se sentir mal à l'aise et craignent de passer à côté de choses importantes.



© Digital Guide Ionos

Le cyberharcèlement sur les réseaux sociaux est un problème qu'il ne faut pas prendre à la légère, il peut avoir de graves conséquences.

En effet, le cyberharcèlement peut revêtir plusieurs formes comme : la création de faux profils, l'usurpation d'identité, la diffusion de rumeurs infondées ou encore l'envoi de messages d'insultes. Ces agressions répétées sur le long terme peuvent prendre des proportions importantes et impacter directement la vie des victimes. De plus, ces messages, photos et vidéos publiées et échangées via les canaux numériques à grande échelle, laissent des traces même après que le harcèlement cesse. Les adolescents sont tout particulièrement touchés par ce phénomène.

Cependant, les réseaux sociaux ont aussi un côté avantageux comme pour la diffusion d'avis de recherche de personnes disparues, campagnes de don ou de soutien à des causes humanitaires, les réseaux sociaux sont devenus des outils puissants pour sensibiliser un grand nombre d'individus à l'action solidaire et écoresponsable.

Les réseaux sociaux peuvent aussi être une bonne réponse à la solitude et à l'isolement des personnes âgées. Beaucoup de ces personnes âgées à mobilité réduite souffrent d'une rupture de liens sociaux. En permettant de communiquer sans bouger, Internet s'avère particulièrement efficace, permettant ainsi aux aînés de garder contact avec leur famille, de faire des recherches simples, de retrouver de vieux amis ou de consulter des photos de leurs petits-enfants. N'hésitez donc plus à montrer à vos aînés comment se servir de Facebook, Instagram ou encore Twitter, vous leur ferez peut-être un beau cadeau. La période de confinement nous a montré l'importance de ce phénomène.

Pour en finir avec l'arrivée massive des médias sociaux, nous avons un meilleur accès à l'information et la qualité de celle-ci est supérieure à ce que nous connaissions avant. Nous avons accès beaucoup plus facilement à toutes sortes de connaissances qui nous étaient difficiles d'acquérir il n'y a encore pas si longtemps. Nous pouvons aussi avoir accès à ces informations partout où nous allons.



RETOUR SUR...

Le Procès des attentats de Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher

CEDRIC LAMAISON – TERMINALE A

Petit rappel pour comprendre la situation

Le 7 janvier 2015, les frères Kouachi prennent d'assaut la rédaction de l'hebdomadaire Charlie Hebdo après que celui-ci ait publié des caricatures de Mahomet. Ils tuent 12 personnes avant de prendre la fuite.

Le lendemain, c'est au tour d'Amédée Coulibaly de tuer une policière municipale à Montrouge, avant de prendre en otage un Hyper Cacher et d'exécuter quatre personnes le jour suivant. Il sera tué par les forces de l'ordre dans le magasin.

Les frères Kouachi, quant à eux, seront tués après un raid policier dans l'imprimerie dans laquelle ils s'étaient cachés.

L'attentat fût peu après revendiqué par Al-Qaïda du Yémen.

Les raisons du procès

Si les coupables sont déjà morts alors pourquoi faire un procès ?

En réalité, l'objectif est de juger toutes les personnes qui ont eu un lien de près ou de loin avec l'organisation des attentats. Grâce aux recherches de la police, on est sûr que les deux attaques étaient liées et qu'elles ont été organisées à l'avance. Cela a dû demander beaucoup de préparation et de matériel mais surtout, des collaborateurs pour les aider. Les « petites mains de l'attentat » ont eu en réalité un rôle énorme en donnant des informations ou en faisant des achats pour les terroristes.

C'est une occasion en or pour comprendre exactement ce qui s'est passé avant et pendant l'attaque.

De plus, le poids émotionnel pour les victimes est très important et c'est l'occasion pour eux de faire le point et tourner la page sur les événements tragiques qui ont eu lieu il y a plus de 5 ans.

Un procès titanesque

14 personnes ont été appelées à la barre des accusés. Trois d'entre-deux, la compagne de Coulibaly, et les frères Belhoucine avaient déjà quitté le pays quelques jours avant les attentats. C'est donc 11 personnes qui sont entendues, questionnées et jugées pour ce procès historique qui va demander 49 journées d'audiences du 2 septembre au 10 novembre.

La cour d'assise est spécialement composée de cinq juges et de deux avocats généraux qui représentent l'accusation.

De plus, ce sera la première fois qu'un procès sera filmé pour les archives. En effet, la vidéo ne sera pas disponible au public, pour des raisons de confidentialité, seuls des dessins sont utilisés pour représenter les scènes qui ont lieu durant le procès.

Les protagonistes des attentats de janvier 2015 à Paris
Quatorze suspects comparaissent du 2 sept. au 10 nov. devant une cour d'assises spéciale

LES TUEURS



Saïd Kouachi

- Auteurs de la tuerie de Charlie Hebdo le 7 janvier (12 morts)
- Se réclament d'Al-Qaïda dans la péninsule arabique (Aqpa)
- Tués par le GIGN le 9 janvier dans une imprimerie de Seine-et-Marne



Chérif Kouachi

- Tue une policière à Montrouge le 8 janvier
- Exécute quatre hommes dans l'Hyper Cacher à Paris le 9 janvier
- Se réclame du groupe État islamique

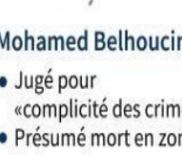


Amédée Coulibaly

- Tué par la police dans l'Hyper Cacher

Frères Rencontre en prison 2005

LES COMPLICES PRÉSUMÉS



Mohamed Belhoucine

- Jugé pour «complicité des crimes»
- Présumé mort en zone irako-syrienne



Ali Riza Polat

- Détenu en France
- Jugé pour «complicité des crimes»



Hayat Boumeddiene

- Épouse religieuse d'A. Coulibaly
- Visée par un mandat d'arrêt

Rôle idéologique «Bras droit»

12 autres suspects renvoyés devant la cour d'assises spéciale, dont Hayat Boumeddiene

AFP



Enfin, voici quelques chiffres imposants pour mieux comprendre l'ampleur de ce procès :

Le dossier d'instruction compte **171 tomes de procédure**, environ **140 témoins** seront entendus, avec l'avis de **14 experts**, une armée de **94 avocats** participeront à l'affaire qui sera suivie par **90 médias dont 27 étrangers**.



Dessins du procès
© LaPresse.ca

Enjeux et complications

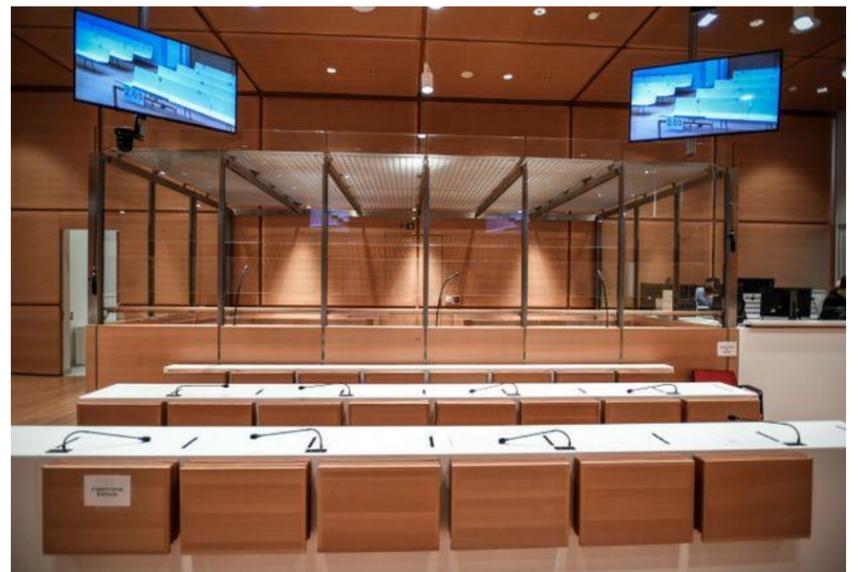
Le journal Charlie Hebdo a republié le mardi 2 septembre les caricatures qui ont provoqué l'attaque. L'objectif est de montrer que le journal s'est relevé et qu'il n'a plus peur.



© <https://charliehebdo.fr/>

En effet, plus qu'un simple attentat, c'est une attaque à la liberté d'expression dans son ensemble qui a eu lieu en janvier 2015. On se rappellera des « je suis Charlie » qui ont circulé sur les réseaux sociaux et les médias pour soutenir le journal et montrer qu'il ne sera pas possible de les faire taire. Ce procès est une continuation de ce combat et en devient même le symbole.

Le procès est donc un lieu sensible et extrêmement symbolique. C'est la raison pour laquelle la sécurité y a été renforcée : portes blindées, caméras, fouilles au rayon X pour trouver toutes armes, rien n'a été laissé au hasard pour protéger le tribunal et assurer le bon fonctionnement du procès.



Box des accusés au tribunal de Paris

© https://img.lemde.fr/2020/08/27/0/0/5497/3712/688/0/60/0/2c485d2_5214117-01-06.jpg

De plus, en cette période de pandémie mondiale, une nouvelle difficulté vient se rajouter. Pour éviter que le procès ne propage le virus, les salles du tribunal ne pourront accueillir que la moitié des effectifs dont elles sont normalement capables. Le masque sera bien entendu obligatoire avec le respect des mesures sanitaires.



© CharlieHebdo.fr



RETOUR SUR...

Les mutilations d'équidés en France

APOLLINE BERTERETCHE – TERMINALE C

Depuis le début de l'année 2020, des actes de mutilations sur des équidés sont constatés.

Tout a débuté en Février 2020, dans le Puy-de-Dôme, où le premier cas de cheval mutilé fut constaté dans un lycée équestre.

Entre Février et Août, une dizaine de cas ont été signalés. Mais le nombre de mutilations sur des chevaux constaté a nettement augmenté durant l'été. Des actes similaires ont été constatés dans une vingtaine de départements.

Au 7 Septembre, le ministre de l'intérieur, Gerald Darmanain, a déclaré que 153 enquêtes pour mutilation sur équidés étaient ouvertes.



Si les enquêteurs n'ont, pour l'instant, établi aucun lien direct entre chaque cas, un détail a attiré l'œil de ces derniers. En effet, sur un certain nombre de victime, l'oreille droite était sectionnée.

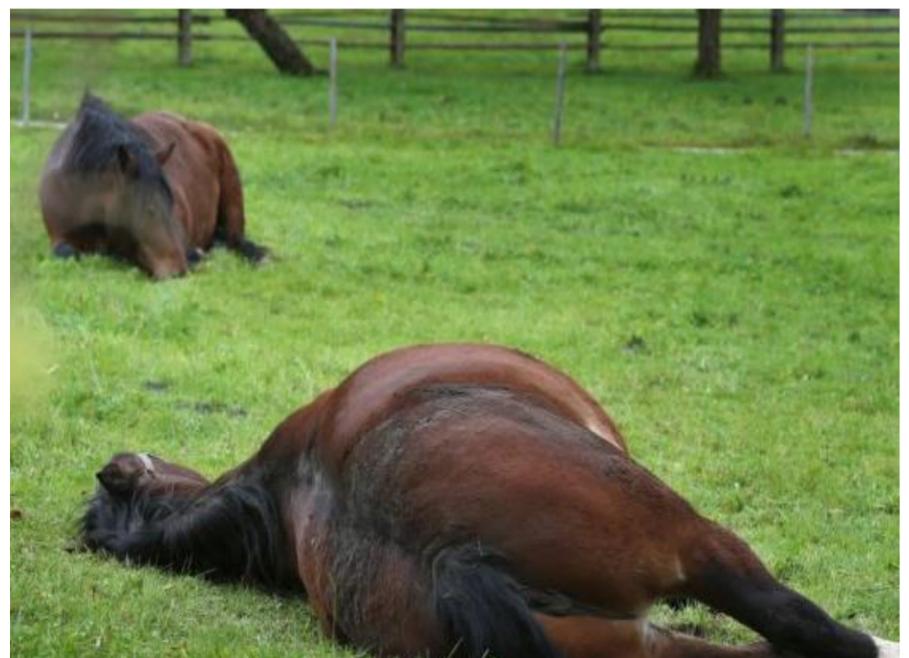
Grâce à cet élément, plusieurs pistes sont suivies :

Celle d'un rituel sectaire, satanique n'est pas écartée. Le fait de sectionner l'oreille droite, précisément, pourrait être la « signature » d'un fétichiste.

Cela pourrait également correspondre à un « trophée », trait typique des tueurs en série. De plus, les cas sont assez similaires.

Si certains sont tués, d'autres y échappent mais conservent des séquelles importantes. La plupart des animaux possèdent des entailles sur le flanc réalisées avec des objets tranchants. Beaucoup d'entre eux sont également retrouvés avec les organes génitaux sectionnés, notamment chez les juments.

Des vétérinaires ont affirmé que les responsables de ces atrocités possédaient une « grande connaissance de l'anatomie des équidés ». En effet, il est compliqué d'approcher d'aussi près des animaux pareil et de soutenir leur poids sans les connaître.



Cadavre d'une jument retrouvée mutilée dans un champ de Seine-Maritime, le 6 Juin 2020
© Getty Image

14 août 2020 - N°331 - 4 € - Prochaine parution le 11 septembre 2020

<p>Haras de Vulsain Compétition et Commerce www.vulsain.com - 06 64 12 37 30</p>	<p>AUVERGNE-RHONE-ALPES L'Evidence : Jennifer annonce la couleur Page 21</p>	<p>Etalons performants agréés (France & Belgique) Exploitation et valorisation jeunes chevaux Ecole de compétition nationale et internationale Cycle classique France & Belgique Vainqueur français et performant ELEVAGE SAINT-HERMELLE Équidés d'élite - 03 22 45 72 93 93 Adèle Lefèvre - 03 22 47 36 41 76 www.stahermelle.com</p>
	<p>NORMANDIE Un NHS consacré au régional Page 8</p>	

BP 40033 - 88801 Vittel Cedex
Tél. : 03 29 05 83 83
direction@lecheval.fr

Le Cheval

15 jours d'actualité. Votre région. Toute la France.

www.lecheval.fr



Un référendum « pour les animaux »... ou contre les chevaux ?

Par Jean-Louis Gouraud (*)

Que des citoyens se préoccupent du bien-être des animaux, c'est évidemment une très bonne chose. Qu'on veuille mettre fin à toutes les formes de maltraitance à l'égard de ces êtres vivants – et donc sensibles – qui nous rendent tant de bons et loyaux services, c'est nécessaire. Tout comme le fut en son temps l'abolition de la peine de mort, ce serait, pour utiliser un vocabulaire à la mode, un indiscutable progrès sociétal.

On devrait donc se réjouir de l'initiative prise le 2 juillet par un groupe de citoyens en vue d'organiser un RIP (Référendum d'initiative Partagée) « pour les animaux », dont le résultat, s'il est organisé un jour, est prévisible : ce sera forcément oui.

Qui, en effet, pourrait être contre les animaux ?

C'est exactement pour cette raison qu'il faut regarder cette affaire d'un peu plus près : si la réponse à une question fait d'urgence l'unanimité, à quel bon la poser ? Est-ce que cela ne cache pas quelque chose ?

Je crains que ce soit le cas dans ce projet de RIP : on se propose de faire adopter par des électeurs qui se seront contentés de survoler le problème un train de mesures qui n'ont rien à voir les unes avec les autres. Pire : qui, parfois, se contredisent les unes les autres !

La meilleure illustration de ces ambiguïtés est l'attitude du fameux milliardaire Xavier Niel (fondateur et propriétaire de Free, et d'innombrables autres entreprises), qui est bizarrement un des principaux promoteurs de l'équitation.

Xavier Niel a prouvé à diverses reprises sa passion (une de ses passions) pour le monde des courses. Il a été copropriétaire de Cirrus des Aigles, un des cracks les plus extraordinaires de ces dernières années, qui a arrêté de courir en 2016, à l'âge de 10 ans ; après avoir accumulé au cours de sa longue carrière près de 8 millions de gains (il serait d'ailleurs intéressant de savoir ce que ce cheval est devenu et, pour être plus précis, si Xavier Niel continue à lui assurer la retraite passible qu'il mérite).

Tout récemment encore, le dynamique entrepreneur a sauvé de la faillite le groupe de presse Paris-Turf, confirmant ainsi son intérêt pour les activités hippiques. Lesquelles (c'est là qu'est le paradoxe) seront automatiquement menacées si le référendum dont il a pris l'initiative venait à aboutir.

Parmi la demi-douzaine de mesures que propose ce référendum figure en effet « l'interdiction de l'élevage en cages, cages, stables ou box ». Quelqu'un pourrait-il nous expliquer comment on s'y prendra alors pour faire naître et élever des chevaux de course s'il n'est plus possible de protéger les poulinières parturientes en les installant dans des box spacieux, confortables et sécurisés ?

Ce n'est pas la principale contradiction. Une autre mesure prévoit « l'interdiction des spectacles d'animaux vivants d'espèces non domestiques ». On peut voir dans cette mesure le désir de mettre fin aux cas constatés dans certains cirques dans la façon dont y sont traités des lions, des ours ou des éléphants. Très bien. Mais si l'on interdit les éléphants, pourquoi n'interdirait-on pas aussi les chevaux ?

Entre un animal « sauvage » et un animal « domestique », la frontière, en effet, est souvent fragile. Considéré comme sauvage, l'éléphant peut être domestiqué, comme le savent tous ceux qui sont allés un jour en Inde ou en Thaïlande. À l'inverse, le cheval est-il vraiment un animal domestique ? Tristan Bernard venait en doute lorsqu'il racontait avec humour ses démêlés avec le « noble sol-pède, dont Buffon a eu le tort de considérer la conquête comme définitive » (Souve-nirs épars d'un cavalier », 1917).

Au-delà des plaisanteries, cette difficulté à définir clairement ce qui est sauvage et ce qui ne l'est pas présente un danger : après avoir interdit la présentation des éléphants dans les cirques, pourquoi autoriserait-on celle des chevaux ? Et si l'on interdit un jour l'emploi des chevaux dans les cirques, pourquoi l'autoriserait-on sur les hippodromes ? Ainsi que, de proche en proche, dans les centres équestres ou les poneys clubs ? Faudra-t-il alors, tout bonnement, interdire l'équitation ?

Une autre mesure, enfin, préconise « l'interdiction de la chasse à courre », qui offre pourtant le principal débouché aux chevaux (trotteurs en particulier) qui ne peuvent faire carrière dans les courses. Le secteur emploie actuellement environ 8 000 chevaux. Que proposent Xavier Niel et ses amis : d'envoyer toute cette cavalerie à la boucherie ?

Le contenu du projet du Référendum d'Initiative Partagée « pour les animaux » est, on le voit, d'une perplexité ambiguë. En amalgamant les mesures les plus souhaitables et les plus contestables, en misant sur l'émocion, la naïveté, la bienveillance de l'opinion publique pour faire absorber une pilule qui relève davantage de l'idéologie que d'une réelle empathie pour les animaux, il joue là un jeu qu'on est bien obligé de qualifier de malhonnête.

Il me semble en tout cas urgent de sur-soir à l'adoption de ce projet de fausse consultation populaire, aux conséquences de laquelle on n'a manifestement pas assez réfléchi.

On ne peut prendre à la légère, en effet, une série de mesures draconiennes ayant l'apparence de preuves de bienveillance à l'égard des animaux, mais qui, en réalité, déboucheraient sur ce que l'historien Ulrich Rühl a appelé « la rupture du pacte », qui unit l'homme au cheval depuis six millénaires (Das letzte Jahrhundert der Pferde », 2015).

La violation de ce pacte, de ce lien, est au contraire plus nécessaire que jamais en ces temps où un petit virus est venu soudain nous rappeler la supériorité des forces de la nature.

Pretons garde de ne pas couper nos liens avec elle. Le cheval est ce lien, peut-être le dernier.

(*) : écrivain voyageur (de préférence à cheval), Jean-Louis Gouraud est l'auteur de nombreux ouvrages consacrés aux cultures équestres. Dernier paru : « Petite géographie amoureuse du cheval » (Robert n° 1676) Plus Nicolas Bouvier/Étonnants voyageurs 2017.



Cette vague d'agressions a engendré l'inquiétude chez les propriétaires de chevaux qui s'organisent pour protéger leurs animaux. Certains ont mis en place des rondes de surveillance la nuit ou ont installé des caméras, par exemple. Mais il est difficile pour ces derniers de toujours avoir un œil sur les animaux.

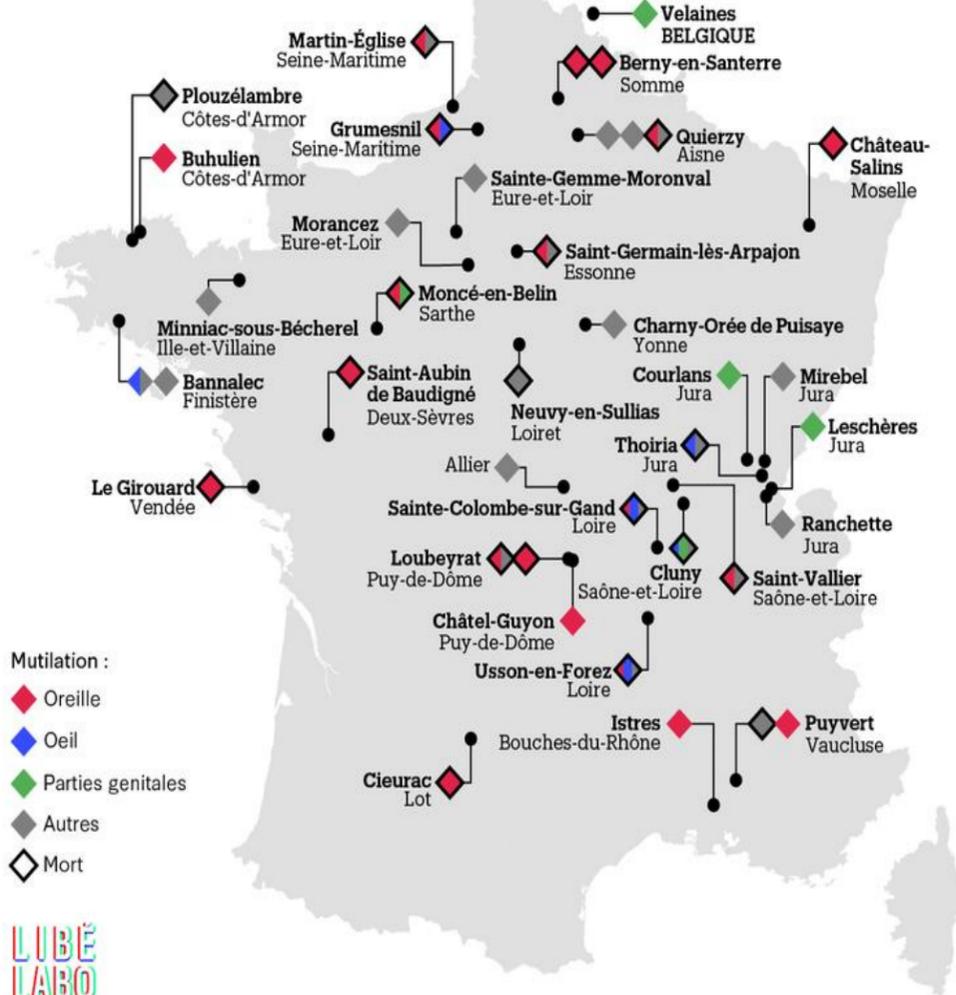
Le ministre de l'Agriculture, Julien De Normandie, en déplacement en Saône et Loire fin août pour aller à la rencontre des éleveurs victimes, a qualifié ces actes « *de cruauté d'une barbarie inimaginable* ». Il a annoncé que ces affaires étaient prises très au sérieux par l'état. Le ministre a également précisé qu'ils ne savaient pas encore s'il s'agissait de « *groupes organisés ou un effet de mimétisme* ».

Désormais l'Office Central de Lutte Contre les Atteintes à la Santé Publique coordonne le suivi des enquêtes en cours, ce qui témoigne du sérieux de l'affaire. Si pour l'instant aucune piste n'est privilégiée, plusieurs mises en examen ont eu lieu, sans de suite concrète... Aujourd'hui les affaires sont toujours en cours et prennent de plus en plus d'ampleur. Fortement médiatisées, ces affaires ont ému et soulevé une vague d'indignation dans la société.



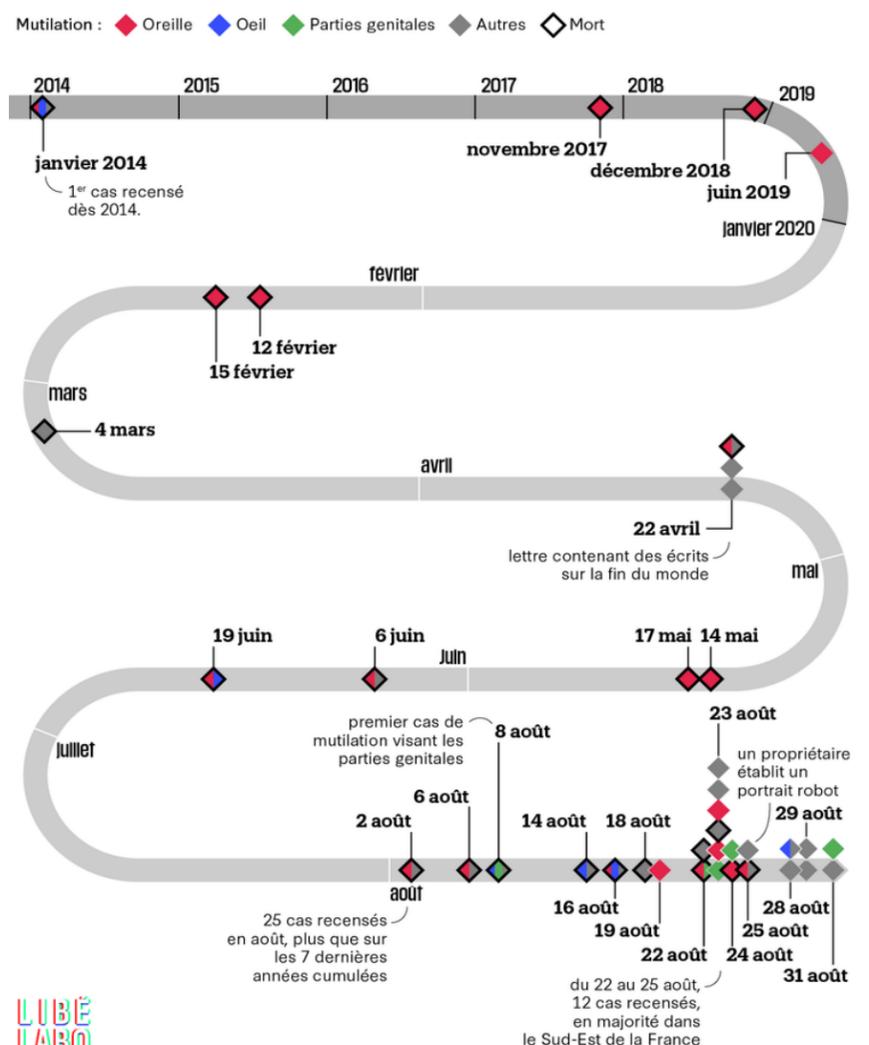
© Confédération Nationale – Défense de l'Animal

Carte des équidés mutilés en France
de janvier 2014 à août 2020



© Libération

Chronologie des équidés mutilés en France
de janvier 2014 à août 2020



LIBÉ LABO

Rubrique Métier : Présentation de la Rubrique

KYLLIAN DEWEVRE-GUIGUE – SECONDE D

RAPHAEL GENEVOIS – SECONDE D

La Rubrique métier est une rubrique dédiée à l'orientation professionnelle. Elle apparaîtra tous les mois pour vous présenter deux métiers ou plus. Les métiers présentés seront en relation avec la présentation d'un domaine professionnel et des différents métiers et acteurs de cette branche. Cet atelier orientation est organisé par M. Cazautets que nous remercions. Les domaines qui seront abordés seront divers et variés passant de la Sécurité, au Sport, à la Médecine,...

Certains d'entre vous se posent sûrement de nombreuses questions quant à leur avenir, leur orientation. Il n'est jamais facile de savoir quel chemin prendre. Beaucoup de questions auxquelles nous allons tâcher de répondre au travers des présentations des branches de métier.



© Onisep

Le premier domaine qui nous a été présenté était celui de la Banque et de l'Assurance. Malheureusement nous n'avons pas pu assister à la réunion donc nous ne sommes pas en mesure de vous présenter ces deux secteurs d'activité ce mois-ci. Tout de même si vous êtes intéressés par un métier de cette branche, le coin orientation au CDI vous accueille toute la semaine de 9h à 17h.



© Actu-Economie



© Onisep

Le mois prochain, nous vous présenterons quatre métiers du prochain domaine présenté, celui de la Sécurité avec l'interview en exclusivité d'un policier municipal (demande effectuée en attente de réponse), d'un policier national (demande effectuée en attente de réponse), d'un gardien pénitentiaire (demande faite, en attente de réponse) et d'un sapeur pompier.

Si vous avez des questions que vous souhaitez que nous posions aux policiers, gardien pénitentiaire ou sapeur-pompier, merci de les transmettre à Mme Ricard au CDI avant le 5 octobre.

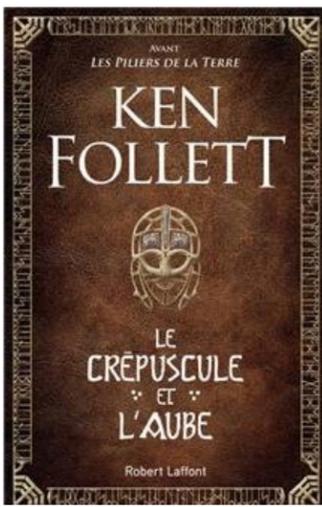


© Lycée polyvalent Jean-Baptiste Le Taillandier



Rubrique littéraire : Sélection de rentrée

JULIETTE LORSERY – TERMINALE C



© Fnac

Le Crépuscule et l'Aube de Ken Follett

En l'an 997, à la fin du haut Moyen Âge, les Anglais font face à des attaques Vikings qui menacent d'envahir le pays. En l'absence d'un État de droit, c'est le règne du chaos.

Dans cette période tumultueuse, s'entrecroisent les destins de trois personnages. Le jeune Edgar, constructeur de bateaux, voit sa vie basculer quand sa maison est détruite au cours d'un raid viking. Ragna, jeune noble normande insoumise, épouse par amour l'Anglais Wilwulf, mais les coutumes de son pays d'adoption sont scandaleusement différentes des siennes. Aldred, moine idéaliste, rêve de transformer sa modeste abbaye en un centre d'érudition de renommée mondiale. Chacun d'eux s'opposera au péril de sa vie à l'évêque Wynstan, prêt à tout pour accroître sa richesse et renforcer sa domination.



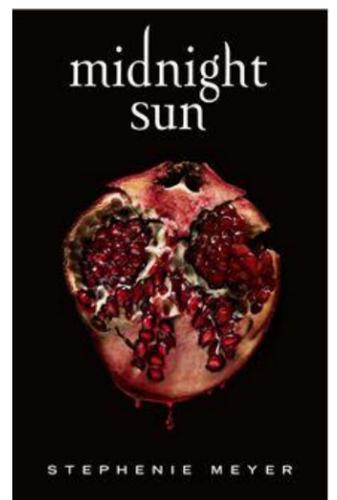
SCAN ME

Midnight Sun de Stephanie Meyer

La rencontre entre Edward Cullen et Bella Swan dans *Fascination*, le premier tome de la saga *Twilight*, a donné naissance à une histoire d'amour iconique. Mais jusqu'à présent, les fans n'avaient pu lire de cette histoire que la version de Bella. Ce conte inoubliable prend, à travers le regard d'Edward, un tour nouveau et résolument sombre. La rencontre de Bella constitue dans sa longue vie de vampire l'expérience la plus intrigante et la plus troublante qui soit. Plus nous apprenons de détails sur le passé d'Edward et la complexité de son monde intérieur, mieux nous comprenons que cet événement constitue le combat déterminant de son existence.



SCAN ME



© Fnac



© Fnac

Changer l'eau des fleurs de Valérie Perrin

Violette Toussaint est garde-cimetière dans une petite ville de Bourgogne. Les gens de passage et les habitués viennent se confier et se réchauffer dans sa loge. Avec la petite équipe de fossoyeurs et le jeune curé, elle forme une famille décalée. Mais quels événements ont mené Violette dans cet univers où le tragique et le cocasse s'entremêlent ?



SCAN ME

Fait maison numéro 2 de Cyril Lignac

Cyril Lignac cuisine 45 recettes salées et sucrées pour continuer de mettre un peu de *peps* dans ton quotidien.

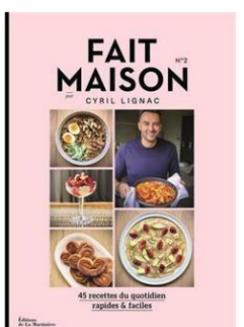
Des tomates farcies, des crêpes au jambon, un poulet basquaise, riz cuisiné à la crème de chorizo, une salade de pâtes, pesto rosso ou encore un délicieux soufflé au chocolat, riz soufflé caramélisé ou un moelleux aux pommes et à la cannelle...

" Tu vas te régaler en toute simplicité ! "

Pour égayer tes déjeuners et dîners, des recettes faciles et rapides à déguster en solo, à deux, en famille ou entre amis.



SCAN ME



© Fnac

Avec Cyril, le fait-maison c'est facile ! Mets ton tablier et laisse-toi guider par ses précieux conseils et ses recettes ultra-réconfortantes.



Rubrique Cinématographique : Les demoiselles du téléphone

JULIETTE LORSERY – TERMINALE C

« Positive, émouvante et attachante »

Être une femme en 1928 n'était pas simple. Grâce à leur travail de standardiste, quatre jeunes femmes en quête d'indépendance créent une relation qui va changer leur vie.

En 1928, quatre jeunes-femmes, Lidia, Carlota, Marga et Angeles, en quête d'indépendance et de liberté, intègrent la Compagnie du Téléphone en tant que standardistes. Dans une société en plein essor où le pouvoir et la domination des hommes demeurent encore, le destin les lie d'une amitié profonde et sincère et qui va changer leurs vies.

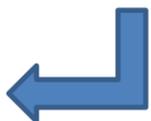
Les Demoiselles du Téléphone est une série magnifique ! L'histoire que véhicule la série est très intéressante : tous les personnages, qui sont tous très attachants, ont chacun leur propre histoire et défendent tous des idéaux ou valeurs différentes. Cette série permet également de monter la ville de Madrid dans une Espagne pré-franquiste et la difficulté d'être une femme dans la société des années 20 : droits, rêves, espoirs mais aussi lutte pour l'indépendance, l'égalité et la liberté. Bien que la série aborde ce fort message politique, elle aborde des sujets bien plus légers tels que l'amour l'amitié, la famille ou le travail, ce qui la rend encore plus divertissante.

Concernant tout ce qui est autour de la série, cela n'en est pas moins intéressant. Bien que la bande son soit anachronique, elle permet de rattacher la série, l'air de rien, au présent. Le choix des décors est soigné. Les costumes, quant à eux, sont tout simplement sublimes : bien choisis, raffinés et beaux. Les acteurs sont très bien choisis et incarnent leur rôle à la perfection, tout comme leur jeu d'acteur. La diversité de l'intrigue a une place très importante dans la série ce qui permet de maintenir le suspense. C'est une excellente série, qu'il ne faut pas hésiter à regarder !

La seule déception que l'on pourrait retenir est le scénario français qui ne correspond pas au scénario original espagnol, il vaut donc mieux regarder la série en VO.



SCAN ME



Pour voir la bande annonce de la saison 1 !



© Filmaffinity



28 avril 2017 (saison 1)

03 juillet 2020 (saison 5)

Séries dramatiques
romantiques, Films
d'époque, Historique

De: Ramón Campos,

Gema R. Neira

Avec: Blanca Suárez, Yon

González, Ana

Fernández

Nationalité : Espagnole



© Nouveaute-Tele



© Deuxième Page



© Terrafemina



© Netflix



© La Vanguardia



L'équipe rédactionnelle

« Bonjour à tous et à toutes et merci pour votre lecture de ce premier exemplaire du Journal du Lycée de l'année scolaire 2020-2021. Cette année je me relance dans cette belle aventure avec encore plus d'idées et de projets qui je l'espère vous raviront. Une fois encore, je suis accompagnée d'une belle équipe de rédacteurs motivés et ambitieux qui j'en suis certaine vous régaleront au fil des mois au travers de leurs articles.

Infos du mois car il en faut : Le journal du lycée a enfin reçu un petit nom, évènement très important pour toute l'équipe car ce nom lui donne encore plus de valeur et de concrétisation que l'année précédente. Pour les intimes, il se nomme donc désormais le **P'tit Cassaigne**. La maquette, elle aussi, s'est refait une petite beauté notamment concernant la page de couverture. Désormais tous les mois nous lancerons des concours dessins et photos sur des thèmes imposés et nous choisirons la meilleure production pour apparaître en première page du journal alors à vos crayons, à vos appareils.

Nous espérons cette année encore vous apporter informations et divertissements. Un grand bravo aux élèves qui se sont investis dans ce numéro.

Vous pourrez retrouver toute l'actualité du journal du lycée sur la page instagram **@Jcjournal** ainsi que sur le **site du lycée Jean Cassaigne**, rubrique « **Journal du lycée** » ou encore sur la page facebook **Groupe Scolaire Jean Cassaigne**.

Bravo à tous pour ce superbe numéro !

Je vous dis à très vite ! »

Madame RICARD

La rédactrice en chef : Juliette LORSERY

« Tout d'abord, l'ensemble de l'équipe du Journal du Lycée se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année scolaire 2020-2021, bien qu'elle soit particulière pour le moment. C'est avec grand plaisir que nous vous proposons le premier volet de cette année scolaire. Nous espérons qu'il vous plaira et vous offrira un petit moment de repos ou de détente au milieu de votre travail. Bonne lecture et merci! »

Maquette et Mise en page du numéro :

Juliette LORSERY et Madame RICARD

Les journalistes de ce numéro :

Elève de Terminale A

Cédric LAMAISON

Elève de Terminale C

Apolline BERTERETCHE
Juliette LORSERY

Elèves de Première A

Nina FAYET
Louise PAUNOVIC

Elèves de Seconde D

Kyllian DEWEVRE-GUIGUE
Raphael GENEVOIS